

www.leplessistrevise.fr



JE M'INFORME AU PLESSIS

Votre ville met à votre disposition différents outils pour vous tenir informé au quotidien.



LE PLESSIS'MAG

Tiré à 10 000 exemplaires, ce mensuel est distribué en début de mois dans l'ensemble des boîtes aux lettres Plesséennes.



JOURNAUX ÉLECTRONIQUES

Au nombre de 3, ces panneaux affichent de courts messages concernant des actions de la Ville, d'établissements publics et d'associations, à but non lucratif qui se déroulent sur le Plessis.



EDI ESSISTDEVISE ED

Chaque mois, 14 000 connexions sont enregistrées. Que ce soit pour se renseigner sur une démarche, trouver une information particulière ou consulter nos guides, c'est le bon réflexe à adopter.



AFFICHAGE

Implantés sur les principaux axes passants, 26 panneaux et 3 colonnes forment le dispositif d'affichage sur le domaine public. Leurs contenus sont renouvellés en moyenne tous les 15 jours.



IMAGINA

L'application de la ville vous donne accès depuis votre smartphone aux principales soutionnalités du site de la ville et vous permet de recevoir des notifications mais seulement lorsque c'est utile!



ALERTE SMS

L'inscription se réalise uniquement via le site de la ville et nous réservons l'utilisation de ce dispositif aux informations à caractère exceptionnel.







5 600 ABONNÉS

La page Facebook de la ville sert de inférence pour finformation officielle notamment de demiere minut. Elle est le nisais des différentes actions melvies par la Ville, informe des reglementations en cours ou à venir abrat que bes dispositifs mis en place.



1 400 ABONNÉS

Sur Instagram, l'image est reine ! Cette page morstre la ville au fil des saisons et événements. Di les stories ? Elles donnent des informations plus générales : vœux, don du sang, événements.



YOUTUBE LEPLESSISTREVISE94 280 ABONNÉS

Notre page Youtube sert à regrouper les vidéos diffusées par la ville, qu'elles soient grand public ou plus cibilés. Le but n'est pas de faire de l'audience mais de permettre à chacun de réecouser ou revoir certaines sequences institutionnelles (discours du Maire, tetransmission de conseils municipaux...) Des reportages y sont régulièrement mis en ligite.

Editorial



Didier Dousset Maire

hers parents,

Avec la crise sanitaire qui malheureusement ne trouve pas assez vite l'issue que nous souhaitons, nous abordons cette nouvelle rentrée 2021 avec l'envie de maintenir

la continuité de notre offre de services pour les parents comme les Petits plésséens.

C'est pourquoi votre Municipalité est encore plus vigilante qu'à l'ordinaire pour l'aborder.

Pour autant, nous devons nous adapter aux contraintes imposées par la crise sanitaire, notamment en réorganisant les accès à nos différents services et équipements publics soit en redéployant les effectifs pour assurer le contrôle du pass sanitaire souhaité par le gouvernement soit en recourant à des prestataires pour cette nouvelle mission.

A titre d'exemple, une entrée unique pour accéder à nos équipements sportifs, c'est trois personnes déployées à cette unique fonction nouvelle.

Cela se traduit également par une attention et des efforts renforcés en direction de nos écoles. A propos d'école, je me réjouis de l'ouverture et de la création d'une classe élémentaire au Val-Roger. Un projet d'extension de 6 classes en dur y est en cours d'élaboration. Par ailleurs, les alarmes Plan

Particulier de Mise en Sûreté des Personnes (PPMS) sont maintenant opérantes dans toutes nos écoles.

Du côté de nos plus petits, cela se traduit par l'ouverture de la halte-garderie des Polissons qui augmente substantiellement nos possibilités d'accueil dans les Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et ce malgré les difficultés à pourvoir au recrutement de personnel et les tensions sur les équipes que nous constatons depuis le début de la crise sanitaire et plus largement dans le secteur des collectivités locales.

Enfin, je veux souligner l'agilité de nos équipes associatives de l'Animation Jeunesse Energie (AJE) qui déploient leur énergie pour accompagner les familles dans le domaine de l'accueil périscolaire.

Malgré des conditions contraintes depuis la réélection du Conseil municipal, je suis entouré d'une équipe d'élus mobilisés sur leurs nouvelles attributions.

Vos enfants, et plus généralement les enfants sont l'avenir de notre ville et de notre société et nous devons veiller à ce qu'ils souffrent le moins possible de cette crise sanitaire que nous traversons.

C'est le sens de notre action municipale collective...

Bonne rentrée à tous!

Relation couple, parent-enfant/ado, veuvage...



PEYMUNENCES GRATUITES

et CONFIDENTIELLES d'une Conseillère conjugale



LUNDIS 8 novembre et 6 décembre ob à 12h



ESPACE GERMAINE POINSO-CHAPUIS 12 AV. DE L'EDEN

3 MOYENS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

01 49 62 25 26 - sur place ou maison.famille@leplessistrevise.fr



ACCUEIL DES TOUT-PETITS Nos accueils à la carte

Les crèches collectives et halte-garderie	111213
Santé Protection Maternelle et Infantile et autres actions	o 15
ÉCOLE Les inscriptions scolaires	0-22
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES Matin et Soir / AESHp 24	4-27
RESTAURATION SCOLAIREp 28	8-29
AIDE AUX DEVOIRS	o 31
Mission Locale des Portes de la Brie	
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)La Maison de la Famille	
MERCREDI ET LES VACANCES	
Les centres de loisirs Jules Verne	
Le Centre de Loisirs Sportifs (CLS)	
Le club 11-15 ans Le calendrier des vacances scolaires	ა აყ ე <u>4</u> 0
Conseil Municipal des Enfants	
ADRESSES ET NUMÉROS UTILES	o 42

Conception et réalisation : Service Communication - **Directeur de la publication :** Didier Dousset - **Rédaction :** Pascal Ogé - **PAO :** Régis Bocciarelli - **Crédit photos :** Service Communication / D.R





Nos accueils à la carte



Françoise Vallée Maire-adjointe Petite enfance www.leplessistrevise.fr/ nous-contacter

Accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou partiel, à domicile ou dans une structure collective, la Ville vous propose différents modes de garde pour accueillir vos enfants.

Inscription

Pour figurer sur la liste d'attente, l'inscription se fait au 7^{ème} mois de la grossesse auprès du Relais Assistantes Maternelles (RAM) à l'Espace Germaine Poinso-Chapuis, 12 av. de l'Eden au *01 49 62 25 30* et sur rendez-vous.

www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Elle est à confirmer à la naissance de l'enfant. Les inscriptions sont étudiées lors d'une Commission qui a lieu courant mai. Les enfants sont admis, en regard d'un réglement de fonctionnement qui définit des critères prenant notament en compte :

- leur âge,
- le nombre de places disponibles,
- la situation familiale.



Horaires

Les structures municipales d'accueil de la petite enfance sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h à 18h à l'exception de l'Espace du Bon Petit Diable (de 7h30 à 18h30) et de l'espace multi-accueil des Chênes (fermé le mercredi). Fermeture de 3 semaines pendant le mois d'août et une semaine à Noël + Pont de l'Ascension. La crèche départementale accueille 40 enfants Plesséens de 10 semaines à 3 ans sur 5 jours du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Période d'adaptation

L'entrée en crèche est précédée d'une période d'adaptation. Elle permet à l'enfant de se familiariser en compagnie de l'un de ses parents avec les lieux et les personnes.

Activités

Les activités proposées ont pour objectif de favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. Chaque établissement dispose d'un espace pédagogique destiné à favoriser la motricité, les activités de création et de découverte, etc...

Participation familiale

Barèmes C.A.F. (en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants dans le foyer).

Un portail petite enfance est à la disposition des parents usagers. Il permet d'effectuer vos paiements en ligne et d'échanger avec les responsables des structures. Une régie unique permet d'effectuer les paiements à l'Hôtel de Ville.

Nos accueils à la carte

Ils proposent un accueil régulier à plein-temps ou à temps partiel. Chaque établissement est dirigé par une directrice qui encadre des professionnels de la petite enfance. Un médecin et un psychologue complètent l'équipe. Les enfants sont répartis par petits groupes en fonction de leur âge.

ACCUEIL RÉGULIER À PI FIN-TEMPS

Espace du Bon Petit Diable

40 avenue Ardouin - 01 45 94 63 00 www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Directrice Educatrice de Jeunes Enfants : Mélanie Dutartre Directrice Adjointe infirmière : Anaïs Jeanneton

72 berceaux

Espace Germaine Poinso-Chapuis

12 avenue de l'Eden - 01 49 62 25 29 www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Directrice Educatrice de Jeunes Enfants : Aurélie Bacoco

Directrice adjointe et infirmière : Christine Robillard 38 berceaux

Multi-accueil des Chênes

10 résidence des Chênes - 01 49 62 50 56 www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Directrice Educatrice de Jeunes Enfants : Virginie Leclaire

Directrice adjointe : Angélique Bride

13 berceaux

A partir de 10 semaines

de 12 mois

A partir

de 12 mois

A partir

ACCUEIL RÉGULIER À TEMPS PARTIEL

Multi-accueil des Chênes

A partir de 12 mois

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi Il accueille 12 enfants en occasionnel de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Halte garderie des Polissons

A partir de 12 mois

10 résidence des Chênes - 01 45 94 18 21 www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Directrice Educatrice de Jeunes Enfants : Virgine Leclaire Directrice adjointe : Angélique Bride

Horaires

Lundi au vendredi Elle accueille 10 enfants en occasionnel de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

Inscription sur liste d'attente en prenant contact directement avec la structure

Service administratif de la petite enfance

Hôtel de Ville 36, avenue Ardouin 01 49 62 25 10

Horaires

8h30-12h00 / 13h30 - 17h30

Coordinatrice petite enfance : Valérie Stéphan Secrétariat petite enfance : Fanny Nogueira

Accueil et encaissements sur rendez-vous www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Assistants maternels du particulier employeur

La ville compte une centaine d'assistantes maternelles du particulier employeur qui accueillent à leur domicile de 1 à 3 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

Elles sont agréées par le Département.

Les parents établissent avec l'assistante maternelle un contrat de travail qui définit les modalités de la garde : nombre d'heures, soins à donner à l'enfant, périodes de congés, salaire, ...

Aides financières

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions du complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Cette aide financière est versée mensuellement par votre caisse d'allocations familiales (CAF) pour compenser partiellement le coût de la garde de chaque enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée. Ainsi, son montant varie selon le nombre d'enfants à charge, l'âge de votre enfant et vos ressources. Si vous bénéficiez du CMG de la Paje et que la rémunération de votre assistante maternelle agréée ne dépasse pas le plafond journalier de référence, vous n'avez pas de cotisations sociales à payer.



La garde à domicile

Cette formule, de plus en plus choisie par les parents pour d'évidentes raisons de commodité, permet à l'enfant d'évoluer dans son environnement familier. Les parents sont l'employeur direct de la garde à domicile. Ils peuvent à ce titre moduler les conditions de travail selon leurs besoins.

Particulièrement apprécié des parents exerçant une activité professionnelle à horaires importants.

Enfin, certains parents optent pour la garde partagée qui permet à deux familles d'employer la même personne. Les frais sont également partagés.

Aides financières

Si vous optez pour la garde à domicile et avez au moins un enfant de moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier sous conditions du complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Votre caisse d'Allocations familiales (CAF) peut ainsi prendre en charge :

- 50 % des cotisations sociales dues pour l'emploi de votre salarié(e) dans la limite d'un plafond selon l'âge de votre enfant;
- une partie de la rémunération de votre salarié:l'allocation versée dépend des revenus, du nombre et âge de votre enfant. En fin d'année, le centre Pajemploi délivre une attestation qui vous permet de bénéficier du crédit d'impôts pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Renseignements au Relais Petite Enfance (anciennement RAM) (Espace Germaine Poinso-Chapuis): 01 49 62 25 30 - www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Liens utiles:

www.leplessistrevise.fr, rubrique «petites annonces» www.mon.enfant.fr - www.pajemploi.urssaf.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) qui devient le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations, d'écoute et d'échanges pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles libérales agréées. Il enregistre les pré-inscriptions en crèche qui se font à partir du 7^{ème} mois de grossesse uniquement sur rendez-vous.

Pour les parents ou futurs parents :

- conseils concernant les différents modes de garde
- accompagnement et aide personnalisée pour les démarches administratives
- pré-inscription pour demandes de places en structures municipales

Pour les enfants :

• lieu de découverte et de jeux

Pour les assistantes maternelles :

• lieu d'informations, d'écoute, de conseils, d'animations et d'échanges

Responsable: Emmanuelle Sangan

Adjointe : Céline Bastière

01 49 62 25 30 - 06 73 06 16 45

www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Accueil jeux : Centre de Loisirs Jules Verne - 196, av de la Maréchale

(en dehors des vacances scolaires)

lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Accueil sur rendez-vous :

Espace Germaine Poinso-Chapuis - 12, av de l'Eden lundi - mardi - jeudi et vendredi de 14 h à 17 h Mercredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

La liste des assistantes maternelles est disponible sur le site du Val-de-Marne et sur monenfant.fr

La Ville envisage l'ouverture prochaine d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

Qu'est-ce qu'un LAEP?

Un LAEP est un espace convivial qui accueille de manière libre, gratuite et sans inscription, de jeunes enfants accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Ce lieu adapté à l'accueil permet aux parents de se rencontrer et de partager ensemble leurs expériences de tous les jours. Il offre également le plaisir d'être ensemble autour de l'enfant par le support des jeux libres et des échanges.

Santé



Maire-adjointe
Santé et Prévention
des risques
www.leplessistrevise.fr/
nous-contacter

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

La Protection Maternelle et Infantile, plus connue sous le sigle PMI, est co-financée par le Département. Elle donne des conseils aux parents et dispense des soins médicaux de prévention aux enfants de 0 à 6 ans.

Centre de PMI - 14, résidence des Chênes avenue du G^{al} Leclerc 01 45 94 50 19

www.leplessistrevise.fr/nous-contacter Directrice: Véronique Dousset

Consultations médicales gratuites sur rendez-vous Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

Consultation de la puéricultrice et de l'auxiliaire sur rendez-vous

Lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi Mercredi matin Visite à domicile sur rdv

Atelier parents 1 fois/mois sur inscription Accueil parents-enfants sur inscription

Mercredi 9h30 11h30

Vaccination

AUTRES ACTIONS POUR LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

- Sport et santé
- Prévention sur les addictologies auprès des jeunes du collège
- Sensibilisation violence intrafamiliale en lien avec le CLSPD
- Centre de vaccination éphémère
- Forum Santé avec des conférences et Semaine sécurité du patient





L'école



Carine
Rebichon-Cohen
Maire-adjointe
Enfance,
enseignement
et parentalité
www.leplessistrevise.fr/
nous-contacter

La Ville inscrit et affecte les élèves dans les écoles maternelles et élémentaires selon les places disponibles en tenant compte prioritairement des secteurs scolaires.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions se font obligatoirement en Mairie au service enseignement du 1^{er} février à 26 mars 2022.

Responsable : Laurence Furi Contact : Pauline Guiguet

01 49 62 25 05

www.leplessistrevise.fr/nous-contacter Les mardis et mercredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, les jeudis de 13 h 30 à 17 h et les vendredis et samedis de 8 h 30 à 11 h 30.

Attention : Il est indispensable d'informer le service scolaire de tout changement d'adresse (même à l'intérieur de la commune) et de numéro de téléphone.



Pour toute inscription, les pièces suivantes sont nécessaires :

- Livret de famille
- Attestation des employeurs des parents ou derniers bulletins de salaire
- Carnet de vaccinations
- 2 justificatifs de domicile (quittance de loyer, gaz ou électricité)
- Dernier avis de la taxe d'habitation au Plessis-Trévise
- En cas de séparation ou de divorce, le jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant
- Pour les enfants venant d'une autre école, un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée



LES ECOLES
DE LA VILLE

Cinq écoles maternelles et cinq écoles élémentaires constituent le patrimoine scolaire de la ville. Le nombre et la composition des classes restent de la compétence de l'Education Nationale.

ECOLES MATERNELLES:

• La Maréchale

206 avenue de la Maréchale

01 45 94 79 72

Directrice: Mme Vignat

Saint-Exupéry

87 avenue du Général de Gaulle

01 45 76 05 83

Directrice: Mme Kalifa

Charcot

15 avenue Jean Charcot

01 45 94 79 76

Directrice: Mme Baillé

4 classes

5 classes

Horaires des écoles :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

4 classes

4-5 -6-7-8-9 10

Val Roger

5 avenue du Tramway

01 45 76 16 40

Directeur: M. Narce

Olympe de Gouges

30 avenue Marbeau

01 56 31 64 12

Directrice: Mme Wartelle

ECOLES ÉLÉMENTAIRES :

• Jean Monnet - Jean Moulin

44 avenue Bertrand

01 45 76 11 61 / 01 45 76 08 41

Directeur: M. Caron

Marbeau

16 classes

17 classes

5 classes

9 classes

31 avenue Marbeau

01 45 76 02 53

Directrice: Mme Antonsanti

• Marie-Louise et Marcel Salmon

5 classes

Allée Maurice Clément

01 56 31 10 90

Directrice: M^{me} Cassam

Val Roger

5 bis avenue du Tramway

01 45 76 16 40

Directeur: M. Narce

9 classes



ETABLISSEMENTS SECONDAIRES:

Collège Albert Camus

Équipement et fonctionnement de l'équipement géré par le Département du Val-de-Marne 4 avenue Albert Camus 01 45 76 37 01

M^{me} la Principale : M^{me} Mério

M^{me} la Principale Adjointe : M^{me} Collenot

• Lycée Polyvalent Champlain

Équipement et fonctionnement de l'équipement géré par la Région Île-de-France 61 rue des Bordes - 94430 Chennevières-sur-Marne

01 56 86 19 10

Proviseur: Mme Tamain

Proviseure Adjointe: Mme Lajoie

Proviseur du lycée professionnel : M.Lambert

Pour le collège et le lycée, les inscriptions se font directement auprès des établissements.



LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles participent pleinement à la vie scolaire des enfants. Les représentants élus sont membres des conseils d'école.

 Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public du Plessis-Trévise (PEEP)

Présidente: Caroline Crouzy Perrin

06 73 53 10 36

plessis.peep@gmail.com Facebook : plessis.peep

 Fédération de Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Présidente: M^{me} Guibert Bernard

Trésorière : M^{me} Dali

fcpeleplessistrevise@gmail.com Facebook : Fcpe le Plessis Trévise

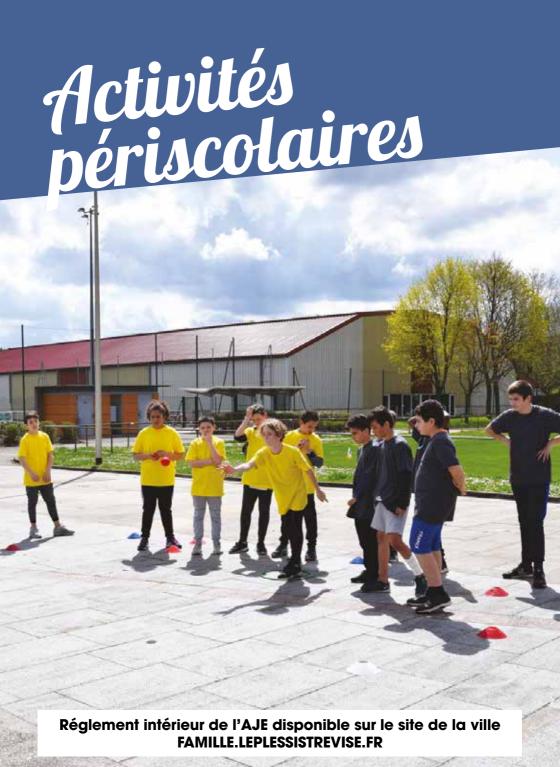
• Au chœur de l'école

Présidente: Emmanuelle Herrou

06 08 10 27 64

auchoeurdelecole@gmail.com





La Ville propose un accueil pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, avant et après l'école géré par l'association Animation Jeunesse Energie (AJE)

Coordinatrice : Stéphanie Albrecht 169, avenue Maurice Berteaux - Tribune Louison Bobet 01 56 31 12 13 / 14 ou 17

Ecoles maternelles

- Charcot 01 45 94 18 99
- Val Roger 01 45 93 08 52
- Olympe de Gouges 01 56 31 61 64
- Annexe Oympe de Gouges (Marbeau) 01 56 86 56 77
- La Maréchale 01 45 94 79 72
- Saint-Exupéry 01 45 76 12 88 ou 01 45 76 05 83

De 7 h 15 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h

Ecoles élémentaires

- Jean Monnet / Jean Moulin 01 45 76 12 88
- Marbeau 01 56 86 56 77
- Marie-Louise et Marcel Salmon 01 56 31 10 91
- Val Roger 01 45 93 08 52

De 7 h 15 à 8 h 20 et de 18 h à 19 h

L'accueil du soir débute après les études surveillées ou après les activités péri-éducatives ou après la classe en maternelle.

Les modalités de réservation et d'annulation au périscolaire sont consultables sur le site de la ville famille.leplessistrevise.fr

Etudes surveillées: Ces études sont assurées par les enseignants. L'inscription et le règlement se font directement auprès des directeurs d'école.

<u> AESH</u>

Afin de faciliter les échanges avec les parents, Stéphanie Albretch, est nommée officiellement Référente Handicap pour le périscolaire. Pour toutes questions concernant l'Accueil des Enfants en Situation de Handicap (AESH), vous pouvez la joindre au 01 56 31 12 13.

Accueils périscolaires (matin et soir)

Maternelles

Elémentaires

Accueil du matin payant 7h15 - 8h20

Accueil du soir payant 16h30 - 19h Accueil du soir payant 18h - 19h

INSCRIPTIONS / RÉSERVATION/ ANNULATION

Tout enfant scolarisé est inscrit par défaut aux activités périscolaires. L'inscription correspond à une ouverture de droit. En revanche, la fréquentation des activités est subordonnée à une réservation préalable obligatoire.

COMMENT RÉSERVER ET/OU ANNULER?

Les réservations peuvent être effectuées sur le site web de la ville à la rubrique «Esp@ce Famille».

Délais de réservation / annulation

IMPORTANT

Les réservations sont prises en compte si elles sont intervenues **au plus tard la veille avant midi** hors lundis et jours fériés :

- réservation jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- réservation jusqu'à midi la veille du jour férié

Les annulations, toujours possibles, s'effectuent dans les mêmes délais.



Tarif (selon quotient familial) - Valable jusqu'au 31/08/21

Matin: 0,57 € à 3,22 €

• **Soir**: 0,84 € à 4,90 € (maternelles) / 0,38 € à 2,15 € (élémentaires)

Modes de paiement

- par paiement en ligne : famille.leplessistrevise.fr
- par prélèvement automatique
- En Mairie (espèces ou chèque)
- lundi de 8h30 à 12h
- mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- samedi de 8h30 à 12h

Réglement intérieur de l'AJE disponible sur le site de la ville FAMILLE.LEPLESSISTREVISE.FR

COMPTABILITÉ

Hôtel de Ville 01 49 62 25 25 www.leplessis trevise.fr/ nous-contacter

Attention



- Tout accueil réservé et non annulé dans les délais sera facturé.
- Le matin de 7h15 à 8h20 et après 16h30 dans les écoles maternelles et 18h dans les écoles élémentaires, les enfants sont accueillis dans le cadre des activités périscolaires. Le montant de participation familiale sera doublé si l'enfant n'est pas inscrit.
- En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, la participation familiale est remboursée sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures.

Restauration scolaire



Viviane Haond Conseillère municipale Restauration scolaire www.leplessistrevise.fr/ nous-contacter

Tous les établissements sont équipés d'un restaurant scolaire. Les élèves des écoles élémentaires disposent d'un self-service. Les repas sont assurés en liaison froide : un prestataire Elior fournit les repas et les



services municipaux assurent leur réchauffage. Les menus sont affichés chaque semaine dans les écoles. Ils sont consultables sur

www.leplessistrevise.fr et sur l'application bon'App d'Elior. L'établissement des menus donne lieu à une comission de contrôle qui examine les menus proposés par Elior.

Inscription

Tous les enfants scolarisés au Plessis-Trévise peuvent bénéficier du service de restauration scolaire.

Réservation

La réservation est obligatoire. Elle se fait directement sur le site internet de la Ville (Esp@ce Famille), accessible par identifiant et mot de passe pour les activités périscolaires. La réservation peut aussi avoir lieu par tout moyen qui permette d'en dater le jour et l'heure de façon certaine, ainsi que le jour de fréquentation.

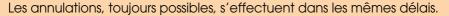
A NOTER: pour les personnes n'ayant pas Internet, 2 bornes sont à disposition gratuitement à l'Hôtel de Ville. Autre possibilité: s'adresser à la Maison de la Famille - 12 avenue de l'Eden.

Délais de réservation / annulation

IMPORTANT

Les réservations sont prises en compte si elles sont intervenues **au plus tard la veille avant midi** hors lundis et jours fériés :

- réservation jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- réservation jusqu'à midi la veille du jour férié





Tarifs

- 4,59 € le repas pour les écoliers plesséens
- 6,70 € le repas pour les enfants domiciliés hors commune ou pour le repas non réservé

Modes de paiement

- Par paiement en ligne : famille.leplessistrevise.fr
- Par prélèvement automatique
- Par chèque
- Par espèces à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous

COMPTABILITÉ

Hôtel de Ville - 01 49 62 25 25

www.leplessistrevise.fr/nous-contacter



Être parents pendant la crise sanitaire

Animée par une Thérapeute familiale une Psychologue et une accompagnante en parentalité

- PARTAGER SON EXPÉRIENCE
- EXPRIMER SES DIFFICULTÉS
- APPORTER SON TÉMOIGNAGE

21 SEPTEMBRE
PETITE ENFANCE
21 OCTOBRE ENFANCE
16 NOVEMBRE
ADOLESCENCE
7 DÉCEMBRE
CLÔTURE

INSCRIPTION:

maison.famille@leplessistrevise.fr 01 49 62 25 26





L'aide aux devoirs

Elle permet aux enfants en difficulté de bénéficier d'une aide pour faire leurs devoirs et reprendre des leçons mal assimilées.

Trois structures proposent de l'aide aux devoirs :

Croix Rouge

Aide aux devoirs

Renseignements: 36 avenue de Chennevières

- du CP au CM2, mardi et vendredi, 16 h 15 17 h 30
- pour les 6^{èmes} jusqu'aux 3^{èmes}, anglais, mercredi 13 h 30 - 16 h et vendredi 16 h 30 - 18 h

Contacts:

Loïc Cheneau: 01 45 76 86 66

Adhésion: 16€

Entraide scolaire amicale (ESA)

Pour des enfants de CP à la terminale dont les parents sont non-imposables ou proches, des bénévoles assurent à domicile un soutien scolaire.

Contacts:

Marie-France Chanel : 06 62 02 53 82 Josiane Mauchauffée : 01 45 76 57 91

Adhésion : 30 €/ an

Secours catholique

Pour des enfants en élémentaire et au collège.

Permanances: 3 avenue Saint Pierre: lundi et jeudi:

Élémentaires : 17h -18h Collège : 17h-18h30

Contacts:

Marie-Christine Chapelle: 06 23 76 83 28



Centre communal d'action sociale (CCAS)



Delphine Castet Maire-adjointe Solidarités et action sociale www.leplessistrevise.fr/

nous-contacter

Le C.C.A.S. a en charge le calcul du quotient pour les prestations AJE (accueils périscolaires et centres de loisirs) et/ou de l'aide facultative à la restauration scolaire pour les familles (les tarifs après calculs seront appliqués à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre).

ATTENTION: l'équipe du C.C.A.S. vous accueille dorénavant dans les bureaux de l'espace Georges Roussillon, 22 av. du Général de Gaulle. Vous pouvez le contacter au 01 84 04 01 56.

La récupération des informations nécessaires à l'étude des droits des familles se déroulera à partir du 21 octobre jusqu'au 20 novembre 2021 inclus* au CCAS:

Le formulaire de demande sera disponible en téléchargement sur le portail famille.

Le dépôt des dossiers pourra se faire :

- Soit par voie dématérialisée en envoyant le formulaire et les pièces justificatives à l'adresse : accueil.ccas@leplessistrevise.fr
- -Soit sur rendez-vous au C.C.A.S.

Un courrier mentionnant les tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2022 sera adressé aux demandeurs avec les factures début février 2022.

*Nous rappelons aux parents que les dossiers incomplets ne seront pas acceptés après les dates limite indiquées.

La Maison de la Famille à l'Espace Germaine Poinso-Chapuis

La MDF propose de nombreux services, activités et animations à tous les Plesséens.

Point Info Famille

La MDF vous propose de vous aider dans la complétude de certains dossiers administratifs :

- Demande de logement
- Demande de titre de séjour
- Demande de naturalisation
- Demande de retraite
- Demande de CMU/C
- Dossier MDPH
- Démarches liées à la CAF (déclaration trimestrielle, demande APL...)

Accueil sur RDV au 01 49 62 25 26

Animations

La MDF propose des ateliers collectifs adulte où chaque activité proposée permet des rencontres et des échanges entre Plesséens :

- Atelier arts plastiques
- Atelier informatique
- Atelier cuisine
- Atelier alphabétisation

Tarifs: 30 euros/an ou 12 euros/trimestre



Parentalité

- Conférences débats suivant thématiques
- Groupe de parole dédié aux parents d'enfant porteur de handicap

Renseignements et inscription au 01 49 62 25 26

Des ateliers parents-enfants

Graines d'éveil
Atelier de loisirs créatifs pour
les enfants de **maternelle**accompagnés d'un parent.
Une fois par mois
1 euro/ enfant
Goûter offert

Atelier de loisirs créatifs pour les enfants de **primaire** accompagnés d'un parent. Une fois par mois 1 euro/ enfant Goûter offert

Renseignements et inscription au 01 49 62 25 26

Des sorties

Pour tous les usagers de la Maison de la Famille, des sorties à la demi-journée ou à la journée pour s'amuser en famille.

La Maison de la Famille c'est aussi :

 1 Permanence de Conseillère conjugale une fois/mois sur RDV

Maison de la Famille 12 avenue de l'Eden Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30 à 17h www.leplessistrevise.fr/ nous-contacter 01 49 62 25 26



Les vacances scolaires



Floriane Hée Maire-adjointe Jeunesse www.leplessistrevise.fr/ nous-contacter

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, la Ville dispose de trois centres de loisirs qui proposent un panel d'activités variées. C'est l'association Animation Jeunesse Energie (AJE qui est chargée de leur fonctionnement.

AJE
Directeur: Emmanuel Mélique
01 56 31 12 17 (secrétariat)
www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Tarif: De 10,33 € à 17,99 € par jour en fonction du quotient familial (hors commune 22,40 €). Valable jusqu'au 31/08/21

Règlement des journées en centres de loisirs

- Par paiement en ligne : www.leplessistrevise.fr
- Par prélèvement automatique
- Espèces ou chèque en mairie :
- Le lundi de 8 h 30 à 12 h
- Le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 17h30 à 19h
- Le samedi de 8 h 30 à 12 h

Comptabilité: Hôtel de ville 01 49 62 25 25



LES CENTRES DE LOISIRS JULES VERNE

De 2 à 10 ans

Maternelles - Elémentaires 196 avenue de la Maréchale 01 56 31 12 13 / 14 ou 17 01 45 93 33 20 (mercredis et vacances scolaires) www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Tous les mercredis et vacances scolaires 8h15-17h15. Accueil le matin de 7 h à 8 h $15(1,74 \in)$, le soir de 17 h 15 à 19 h $(1,74 \in)$.

Activités

Elles se déroulent dans le cadre de projets de groupes et sont encadrées par du personnel diplômé.

• Grands jeux, activités manuelles, sorties, piscine ...

Inscriptions préalables et obligatoires :

La première inscription doit se faire obligatoirement en mairie auprès du service concerné afin de créer le dossier de l'enfant et ainsi ouvrir les droits à la réservation.

AUCUN ENFANT NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ :

- SI CETTE PREMIÈRE INSCRIPTION N'A PAS ÉTÉ FAITE
- SANS RÉSERVATION PRÉALABLE

Délais de réservation / annulation

Dès lors que l'inscription a été enregistrée, les modalités sont les suivantes :

- pour les mercredis : réservation au plus tard le lundi 23h59 et annulation possible jusqu'au jeudi 23h59 pour le mercredi suivant. Toute réservation effectuée entre le vendredi et le lundi précédant le mercredi ne pourra faire l'objet d'annulation.
- pour les périodes de petites vacances scolaires réservation/annulation au plus tard le mardi de la semaine précédente.
- pour les vacances d'été, réservation/annulation par quinzaine au plus tard le mardi précédent cette quinzaine.

La capacité d'accueil du centre est limitée. Les inscriptions et annulation sont prises en temps réel. Ne pas hésiter à consulter régulièrement les disponibilités.

LE CENTRE
DE LOISIRS
SPORTIFS (CLS)

De 5 à 10 ans

Espace Arlette et Jacques Carlier 6 avenue Albert Camus Tél: 01 56 31 12 13 / 14 ou 17 (du lundi au vendredi) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

Tous les mercredis et vacances scolaires de 9 h à 17 h. Inscriptions obligatoires à la journée ou en demijournée (accueil à la journée uniquement pendant les vacances scolaires).

Accueil le matin de 8 h à 8 h 45 (1,74 €) et le soir de 17 h 15 à 19 h (1,74 €).

Inscriptions préalables et obligatoires :

La première inscription doit se faire obligatoirement en mairie auprès du service concerné afin de créer le dossier de l'enfant et ainsi ouvrir les droits à la réservation.

AUCUN ENFANT NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ :

- SI CETTE PREMIÈRE INSCRIPTION N'A PAS ÉTÉ FAITE
- SANS RÉSERVATION PRÉALABLE

Délais de réservation / annulation

Dès lors que l'inscription a été enregistrée, les modalités sont les suivantes :

- pour les mercredis : réservation au plus tard le lundi 23h59 et annulation possible jusqu'au jeudi 23h59 pour le mercredi suivant. Toute réservation effectuée entre le vendredi et le lundi précédant le mercredi est annulable jusqu'au lundi 23h59.
- pour les périodes de petites vacances scolaires réservation/annulation au plus tard le mardi de la semaine précédente.
- pour les vacances d'été, réservation/annulation par quinzaine au plus tard le mardi précédent cette quinzaine.

La capacité d'accueil du centre est limitée. Les inscriptions et annulation sont prises en temps réel. Ne pas hésiter à consulter régulièrement les disponibilités.

LE CLUB

De 11 à 15 ans

39, avenue du Général Leclerc 06 79 95 08 61 - 01 56 31 12 13 Direction : Stéphanie Albrecht www.leplessistrevise.fr/nous-contacter

De 8 h 30 à 17 h 30 pendant les vacances scolaires.

Activités

Multi sports, activités diverses et culturelles.

- Spike ball tchouk ball basket football ...
- Activités aquatiques, à sensations et extrêmes
- Activités multimédia : support vidéo, réalité virtuelle...
- Grands jeux et défis : koh lanta, pyramide des défis...
- Evènements festifs : bal des ALSH, boum...
- Sorties: parcs d'attraction, escape game, bowling, ciné, laser game...

Inscriptions préalables et renseignements :

- 01 56 31 12 13 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h mercredi de 9h à 11h et de 13h30 à 17h).
- 06 79 95 08 61 (lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 uniquement au cours des 15 jours qui précèdent les périodes de vacances scolaires et pendant les semaines d'ouverture).



LE CALENDRIER DES VACANCES ET ZONES RENTRÉE SCOLAIRE ZONE C Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles Jeudi 2 septembre 2021

Vacances de la Toussaint

Du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre 2021

Vacances de Noël

Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

Vacances d'hiver

Du samedi 19 février au dimanche 6 mars 2022

Vacances de Printemps

Du samedi 23 avril au dimanche 8 mai 2022

Début vacances d'été



to the I Date and Administration on 10 touchest became to the list like the risk and 1925.



Sylvie Florentin
Conseillère municipale
CME, relations collège
et lycée et les organisations
en charge de la protection
des enfants

www.leplessistrevise.fr/ nous-contacter

CONSETL MUNICIPAL DES ENFANTS

« Etre jeune Conseiller Plesséen, c'est être citoyen »



Cynthia Gomis Conseillère municipale Actions culturelles

www.leplessistrevise.fr/ nous-contacter



Comment devient-on conseillère, conseiller?

A chaque rentrée, les enfants scolarisés du Plessis-Trévise en CM1 et CM2 peuvent se lancer en campagne électorale, afin d'être élu(e) pour toute l'année. L'installation officielle du Conseil Municipal des Enfants, se fait en octobre en présence de Monsieur le Maire. Cet événement entérine les élections.

Les objectifs du Conseil Municipal des Enfants

- Développer la citoyenneté par des échanges et des concertations
- Etre présent et actif à chaque commission mensuelle du lundi
- Réaliser un projet culturel, sportif et/ou environnemental à destination de tous les enfants de la ville
- Participer aux cérémonies de la ville aux côtés des « grands » élus (manifestations, commémorations, événements ...).

DU 20 AU 30 SEPTEMBRE 2021

Campagne électorale pour l'ensemble des candidats.

7 ET 8 OCTOBRE 2021

Elections dans les différents établissements scolaires.

SAMEDI 16 OCTOBRE 2021

Préparation à 9h30 et installation à 10h30 du C.M.E. en présence de Monsieur le Maire





Adresses et numéros utiles

Caisse d'Allocations Familiales

2 rue Georges Dimitrov 94500 Champigny-sur-Marne 0810259410 - www.caf.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Point d'accueil sur rendez-vous 5 rue Léon Dauer 94350 Villiers-sur-Marne Téléphone: 3646 - www.ameli.fr

Centre d'Information et d'Orientation

155 avenue Roger Salengro 94500 Champigny-sur-Marne 01 48 80 98 31

Espace Départemental des Solidarités

46 avenue du Général de Gaulle 94420 Le Plessis-Trévise 01 56 71 48 00

Maison de la Famille

12 avenue de l'Eden 94420 Le Plessis-Trévise 01 49 62 25 26

Rectorat de l'Académie de Créteil

Recteur: Daniel Auverlot 4 rue Georges-Enesco 94010 Créteil Cedex 01 57 02 60 00

Direction des Services Départementaux de l'Education

Nationale 94

Directrice: Anne-Marie Bazzo 68 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil 01 45 17 60 00

Inspection départementale de l'Education Nationale

Inspectrice: Margaux Loire 8 rue Maurice Berteaux 94350 Villiers sur Marne 01 75 48 83 73

Maison de la Justice et du Droit

15 rue Albert Thomas 94500 Champiany-sur-Marne 01 45 16 18 60

Mission locale des Portes de la Brie - Point Information Jeunesse

41 avenue du Général de Gaulle 94420 Le Plessis-Trévise

01 45 76 64 69

URSSAF

Centre d'accueil du Val-de-Marne Immeuble «Le Pascal» entrée B Av Charles de Gaulle 94000 Créteil - 0820 011 010 www.urssaf.fr

Maison de la Justice et du Droit

15 rue Albert Thomas 94500 Champiany 01 45 16 18 60

Numéros d'urgence

Drogue Info Service 0800 231 313 Enfance en danger 119 Harcèlement scolaire 3020 SOS enfants disparus 0810 012 014 Jeunes Violences Ecoute 0800 202 223 Violences numériques 3018





Le Plessis présente son





PARTICIPATIF

11 oct. > 21 nov. 2021 **Votez*** 1er janv. > 2 fév. 2022

DÉPÔT et VOTE sur participez.leplessistrevise.fr, sur <mark>Imagina"</mark> ou dans les <mark>urnes</mark> disponibles à l'Hôtel de ville

et à la Maison de la Famille.

** Téléchargez

l'application

50 000€

Thèmes

Cadre de vie - Culture-Environnement Mobilité - Numérique Vote accessible aux personnes de plus de 16 ans Solidarité



